



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 septembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 27 septembre 2010

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL 'PROPRETE  
URBAINE' - MISE EN PLACE DE BATIMENTS  
MODULAIRES - APPROBATION DU DCE -  
SIGNATURE DU MARCHE

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi  
28 septembre 2010

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** Mme Annick DEFAYE -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Delphine PAGE donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Aurélien MANSART
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

**PATRIMOINE ET MOYENS**

**CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL 'PROPRETE URBAINE' - MISE  
EN PLACE DE BATIMENTS MODULAIRES - APPROBATION DU DCE  
- SIGNATURE DU MARCHÉ**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de la réorganisation des services, les besoins de l'activité « Propreté Urbaine » font apparaître la nécessité d'un regroupement sur un même site des équipes d'intervention. Un positionnement à proximité du centre ville, cœur de leur activité et la libération prochaine par la Communauté d'Agglomération de Niort des locaux anciennement occupés par la station d'épuration quai Métayer, ont apporté une réponse positive à la problématique.

Les locaux existants permettront le stationnement des véhicules mais ne conviennent pas à la base de vie (vestiaires-sanitaires, bureaux..) des agents. Afin de répondre rapidement à l'installation du service, il est donc nécessaire d'adjoindre des bâtiments modulaires.

Un Dossier de Consultation des Entreprises a été élaboré par les services municipaux. Cette consultation ne comprend qu'un lot : Fourniture et pose de bâtiments modulaires.

Le coût global des travaux est estimé à 155 000,00 € HT, soit 185 380,00 € TTC, se décomposant ainsi :

- en tranche ferme : ..... : 69 000,00 € HT, soit 82 524,00 € TTC
- en tranche conditionnelle.. : 86 000,00 € HT, soit 102 856,00 € TTC.

La tranche conditionnelle pourra être affermée par ordres de service dans un délai maximum de 12 mois à compter de la notification du marché.

Les crédits sont inscrits au BP 2010 pour la tranche ferme.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver le Dossier de Consultation des Entreprises,
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés à venir.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**